



COMMUNIQUÉ

LA VILLE DE PORT COQUITLAM RECEVRA 25 000 \$ DU FONDS MUNICIPAL VERT POUR UN INVENTAIRE DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE ET UN PLAN D'ACTION EN MATIÈRE ÉNERGÉTIQUE

Le 2 octobre 2006, Port Coquitlam (C.-B.) – Derek Corrigan, maire de Burnaby, représentant le Conseil national d'administration de la Fédération canadienne des municipalités (FCM), et James Moore, député fédéral de Port Moody–Westwood–Port Coquitlam, représentant l'honorable Gary Lunn, ministre des Ressources naturelles du Canada, ont annoncé aujourd'hui l'attribution d'une subvention de 25 000 \$ du Fonds municipal vert (FMV) en vue d'aider la Ville de Port Coquitlam à franchir les trois premières étapes du programme des Partenaires dans la protection du climat (PPC).

« Le Fonds municipal vert appuie les projets qui visent à maximiser les progrès environnementaux, sociaux et économiques à l'échelle locale, a déclaré le maire Corrigan. Le plan d'action local sera axé sur les activités municipales et la collectivité en général, et portera sur de nombreux aspects, notamment l'aménagement du territoire, l'approvisionnement, l'amélioration éconergétique des bâtiments, et les décisions relatives à la gestion des déchets solides et à la valorisation de l'eau. »

« Par le biais du Fonds municipal vert, le nouveau gouvernement du Canada montre qu'il tient fermement à la salubrité de l'air, de l'eau et du sol et à des sources d'énergie propres. Il montre également qu'il est déterminé à soutenir les collectivités tout en instaurant de meilleures pratiques de reddition de comptes et de transparence, a dit le député James Moore. Les partenaires qui investissent dans des projets fondés sur des études de faisabilité du FMV, des essais sur le terrain et des projets pilotes peuvent être confiants que l'argent des contribuables sera dépensé avec efficacité et efficience. »

Le gouvernement du Canada a doté la Fédération canadienne des municipalités de 550 millions de dollars afin d'établir et de gérer le Fonds municipal vert (FMV). Le Fonds appuie les partenariats et sert de levier aux projets financés par les secteurs public et privé en vue d'atteindre de nouvelles normes de qualité de l'air, de l'eau, du sol et d'amélioration en matière de protection du climat.

« Avec l'aide du Fonds municipal vert, nous pourrions dresser l'inventaire des émissions de gaz à effet de serre produites par les activités municipales et la collectivité et élaborer un plan d'action local, a affirmé Scott Young, maire de la Ville de Port Coquitlam. Nous prévoyons une réduction des émissions de gaz à effet de serre de 1000 tonnes en équivalent CO₂ dans le cas des activités municipales et de 17 400 tonnes en équivalent CO₂, dans le cas de la collectivité. »

La Ville de Port Coquitlam participe au programme PPC depuis 2001. Le programme PPC est un réseau regroupant 137 gouvernements municipaux canadiens qui se sont engagés à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre et à lutter contre les changements climatiques. Ce programme est le volet canadien du réseau des Villes pour la protection du climat, lequel compte plus de 600 collectivités un peu partout au monde. À l'échelle internationale, le réseau relève du Conseil international pour les initiatives écologiques communales (ICLEI), tandis que le programme PCP est offert au Canada par la FCM en partenariat avec l'ICLEI.

La Fédération canadienne des municipalités (FCM) est la voix nationale des gouvernements municipaux depuis 1901. La FCM est vouée à améliorer la qualité de vie dans toutes les collectivités en favorisant des gouvernements municipaux forts, efficaces et responsables.

– 30 –

Renseignements :

Igor Zahynacz
Directeur, Ingénierie et Activités municipales
Ville de Port Coquitlam
Tél. : 604-927-5453
Courriel : zahynaczi@portcoquitlam.ca

Lucille Hodgins
Gestionnaire, Relations avec les collectivités
Fonds municipal vert
Centre pour le développement des collectivités viables
Fédération canadienne des municipalités
Tél. : 613-241-5221, poste 299
Cell. : 613-447-0051
Télé. : 613-244-1515
Courriel : lhodgins@fcm.ca

Direction des communications
Cabinet du ministre
Ressources naturelles Canada
Tél. : 613-996-2007
Télé. : 613- 943-0663

Pour de l'information sur la Ville de Port Coquitlam, veuillez consulter le www.city.port-coquitlam.bc.ca

Pour de l'information sur le Fonds municipal vert, y compris sur les différents projets et études approuvés, veuillez consulter le www.collectivitesviables.fcm.ca

Pour de l'information sur la Fédération canadienne des municipalités, veuillez consulter le <http://www.fcm.ca>

Pour de l'information sur Ressources naturelles Canada, veuillez consulter le <http://www.nrcan-rncan.gc.ca>

Pour de l'information sur Environnement Canada, veuillez consulter le <http://www.ec.gc.ca/>